

B. 16  
M<sup>me</sup> Delina  
Dumont.

Ce trente janvier mil huit cent soixante deux,  
Nous Curi' soussigné avons baptisé Marie Béla  
née ce jour du légitime mariage de Cyrille  
Lambert Charpentier et de Zé Gandon de  
cette paroisse. Pairein Pierre Dumont, Marianne  
Zé Parmeau qui n'ont su signer.

Charland P<sup>tre</sup>

B. 17  
M<sup>me</sup> Honor  
Mendes  
Dumont.

Ce trente janvier mil huit cent soixante  
deux, Nous Curi' soussigné avons baptisé Joseph  
Honorés de la veille du légitime mariage  
de Pierre Dumont Mendès et de Donatillo  
Faubert, de cette paroisse. Pairein Joseph  
Faubert, Marianne Eugénie Dumont qui  
n'ont su signer.

Charland P<sup>tre</sup>

B. 18  
M<sup>me</sup> Genev  
Roi.

Ce trente janvier mil huit cent soixante deux  
Nous Curi' soussigné avons baptisé Joseph Genev  
né la veille du légitime mariage de Joseph  
Roi boulanger & de Marie Corbille de cette  
paroisse. Pairein Antoine Roi menuisier  
Lagault, qui n'a su signer, le père & le pa-  
-re de son père du le père.

Charland P<sup>tre</sup>

B. 19  
M<sup>me</sup> Alex  
Felix.

Ce trente un janvier mil huit cent soixante deux  
Curi' soussigné avons inhumé dans les fonts de cette  
Eglise le corps de François Felix, âgé de cinquante  
trois ans, épouse de Marie Carant, décédé le premier  
deux jours. Pairein Alexis Felix & François Fe-  
-lix qui n'ont su signer.

Charland P<sup>tre</sup>

B. 19  
M<sup>me</sup> Catalpa  
Dumlay.

Ce trente un janvier mil huit cent soixante deux, Nous Curi'  
soussigné avons baptisé Marie Catalpa de la veille  
du légitime mariage de Barthélemi Humbly cultiva-  
-teur & de Adèle Dupont de cette paroisse. Pairein Joseph  
Mariane Nitabon Couillard qui n'ont su signer.

Charland P<sup>tre</sup>

B. 20  
M<sup>me</sup> Palmira  
Mois.

Ce premier Février mil huit cent soixante deux, Nous  
Curi' soussigné avons inhumé dans le cimetière de cette  
paroisse le corps de Palmira, décédée le premier trois jours  
cage de six mois, fille de Louis Mois Entrepreneur

Hermineille Gagnier, de cette paroisse. Pairein Louis  
Mois soussigné & Raphaël Lemoine qui n'a su le  
faire.

Louis Mois Charland P<sup>tre</sup>

B. 20  
M<sup>me</sup> Rosette  
Grandville  
Léger.

Ce deux Février mil huit cent soixante deux, Nous Curi' soussigné  
avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse  
le corps de Marie Rosette Grandville décédée depuis trois  
jours, âgée de vingt un ans et dix jours, fille de Armand  
Léger & de Claire Sabouré de cette paroisse. Pairein  
Théodore Jeanier Léger & P<sup>tre</sup> Charland qui n'ont su  
signer.

Charland P<sup>tre</sup>

B. 20  
M<sup>me</sup> Maria Lucia  
Cécile Nojaye

Ce trois Février mil huit cent soixante deux,  
Nous Curi' soussigné avons baptisé Maria Lucia  
Cécile, née hier, du légitime mariage de Thème Nojaye,  
cultivateur, et de Sophie Roy, de cette paroisse. Pairein  
Jean Baptiste Nojaye, qui n'a su signer, le père, le grand-père  
Cyprien Robert & Cécile, soussigné.

Charland P<sup>tre</sup>

B. 20  
M<sup>me</sup> Marie Logiana  
Pineau.

Ce trois Février mil huit cent soixante deux, Nous  
Curi' soussigné avons inhumé dans le cimetière  
de cette paroisse le corps de Marie Logiana, décédée de  
puits trois jours, épouse de Marianne deux mois, fille de Antoine  
Pineau, menuisier, et de Josephine Leclerc, de cette  
paroisse. Pairein Marianne Pineau soussigné & Jean Baptiste  
Onesime Pineau Leclerc, qui n'a su signer.

Charland P<sup>tre</sup>

B. 21  
M<sup>me</sup> Catherine  
Lapointe  
Boyer.

Ce six Février mil huit cent soixante deux, après la publi-  
-cation de trois bandes de mariage, je le mariage de nos mesd<sup>es</sup>  
paroisiales entre Catherine Lapointe, Comtesse, marchand, fils  
moyen de Cécile Lapointe, propri<sup>étaire</sup>, et d'Apolline Taubert, de  
cette paroisse, d'un part: et Rachel Boyer, fille mineure de Ri-  
-chard Boyer, cultivateur, et d'Angèle Leclerc, aussi de cette pa-  
-roisse, d'autre part. Ne s'étant déclaré aucune empêchement  
au dit mariage, auquel les parents ont consenti, nous Curi'  
soussigné avons reçu leur mariage civilment et leur avons  
donné la bénédiction nuptiale en présence de Cécile  
Lapointe, de Richard Boyer, de Zé Jean de la paroisse  
et de plusieurs autres.

Charland P<sup>tre</sup>

C. P. G. Charland P<sup>tre</sup>